

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET  
EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES (l' « Assemblée Générale »)

D' EUROFINS SCIENTIFIC S.E.

Société Européenne

23, Val Fleuri, L-1526, Luxembourg

Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg : B 167775  
(la « Société »)

QUI SE TIENDRA LE JEUDI 20 AVRIL 2017 à 17h30

au Double Tree by Hilton Luxembourg  
12, rue Jean Engling,  
L-1466 Luxembourg (Dommeldange)  
Grand-Duché de Luxembourg

Identification de l'obligataire:

Nom, prénom, adresse, dénomination, siège social

Date et signature

Choisissez une des 2 possibilités offertes en cochant la case correspondante, puis datez et signez dans l'encadré ci-dessus (en haut à droite)

 Option 1.

**PARTICIPATION.** Je désire assister personnellement à l'Assemblée Générale.

 Option 2.

**PROCURATION.** Je n'assisterai pas personnellement à l'Assemblée Générale. Je donne irrévocablement pouvoir à la personne visée ci-après à l'effet d'assister en mon nom à l'Assemblée Générale avec voix consultative seulement:

\*

\* Indiquer le nom, prénom et l'adresse du mandataire que vous désignez

Pour les porteurs d'obligations EUROFINS SCIENTIFIC S.E. directement inscrits dans les registres de la Société :

Option 1 : Ce **formulaire de participation** doit être dûment complété, daté et signé et parvenir à la Société AU PLUS TARD le **6 avril 2017 à minuit** (24 heures) heure de Luxembourg (la « Date d'Enregistrement ») à l'adresse suivante:

OU Option 2 : Pour être valable, ce **formulaire de procuration** doit être dûment complété, daté et signé et parvenir à la Société AU PLUS TARD le **16 avril 2017 à minuit** (24 heures) heure de Luxembourg à l'adresse suivante:

**Eurofins Scientific S.E.**,

Att : Service AG,  
23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg

ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

[AG2017@eurofins.com](mailto:AG2017@eurofins.com)

Pour les porteurs d'obligations EUROFINS SCIENTIFIC S.E. indirectement inscrits dans les registres de la Société :

Option 1 : Vous devez remettre ce **formulaire de participation** dûment complété, daté et signé au dépositaire professionnel de titres ou à l'intermédiaire financier auprès duquel vos obligations sont détenues en compte. Celui-ci devra s'assurer que votre formulaire ACCOMPAGNE DU CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT parvienne à la Société AU PLUS TARD le **15 avril 2017 à minuit** (24 heures) heure de Luxembourg, à l'adresse suivante :

OU Option 2 : Pour être valable, ce **formulaire de procuration** doit être dûment complété, daté et signé et parvenir à la Société ACCOMPAGNE DU CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT AU PLUS TARD le **16 avril 2017 à minuit** (24 heures) heure de Luxembourg, à l'adresse suivante:

**Eurofins Scientific S.E.**

Att : Service AG  
23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg

ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

[AG2017@eurofins.com](mailto:AG2017@eurofins.com)

À l'usage exclusif de la Société

Identifiant

Inscrit chez EUROFINS SCIENTIFIC S.E.

Nombre d'obligations

Détention dans un système de compensation ou via un intermédiaire financier

## **IDENTIFICATION DE L'OBLIGATAIRE**

**a.** Le signataire est prié d'inscrire correctement, dans la zone réservée à cet effet, son nom (en lettres majuscules), son prénom et son adresse. Si ces informations figurent déjà sur le formulaire, le signataire est prié de les vérifier et, éventuellement, rectifier. Pour les personnes morales, la dénomination et le siège social devront être indiqués ainsi que le nom, prénom et qualité du signataire. Si le signataire n'est pas lui-même un obligataire (par exemple : administrateur légal, tuteur, etc.), il/elle doit mentionner son nom, prénom et la qualité avec laquelle il/elle signe le formulaire.

**b.** Pour les obligations détenues par l'intermédiaire d'un système de compensation (« clearing system ») ou via un intermédiaire financier, le formulaire de participation doit être accompagné du CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT, indiquant le nombre d'obligations enregistrées à la Date d'Enregistrement, à savoir le 6 avril 2017 à minuit (heure de Luxembourg). Le CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT doit être émis par la banque, le dépositaire professionnel de titres ou l'intermédiaire financier auprès de laquelle ou duquel l'obligataire détient ses obligations.

**c.** Un obligataire peut se faire représenter par une personne de son choix, qui n'est pas nécessairement un obligataire.

## **DIVERS**

Par ma signature au recto de ce formulaire, je comprends et j'accepte que les données y figurant soient collectées, traitées et utilisées pour les besoins de l'organisation de l'Assemblée Générale.

La Société est responsable du traitement des données.

Les données peuvent être communiquées à tous professionnels impliqués dans l'organisation de l'Assemblée Générale et/ou dans les opérations de vote.

J'ai un droit d'accès aux données me concernant et j'ai le droit de les rectifier. Les données peuvent être conservées pendant une durée pouvant aller jusqu'à 5 ans.

## **IMPORTANT**

Les porteurs d'obligations émises par EUROFINS SCIENTIFIC S.E. sont invités à envoyer une copie de leur CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT à la Société à l'adresse ci-après mentionnée (par courrier, fax ou e-mail) ou bien à instruire leur dépositaire professionnel de titres ou intermédiaire financier qui assure la garde et/ou gestion de leurs obligations EUROFINS SCIENTIFIC S.E. Les obligataires qui participent à l'Assemblée Générale personnellement (avec voix consultative seulement) sont priés de se munir d'une copie du CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT et de la présenter à l'accueil le jour de l'Assemblée Générale.

Eurofins Scientific S.E.  
Att : Service AG  
23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg  
Tel : +352 261 85 31      Fax : +352 261 85 331  
Ou  
[AG2017@eurofins.com](mailto:AG2017@eurofins.com)